

Les transitions sur le marché du travail: une perspective longitudinale

Guy Fréchet, Simon Langlois et Michel Bernier

Volume 47, numéro 1, 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/050744ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/050744ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fréchet, G., Langlois, S. & Bernier, M. (1992). Les transitions sur le marché du travail: une perspective longitudinale. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 47(1), 79–99. <https://doi.org/10.7202/050744ar>

Résumé de l'article

La précarité de l'emploi caractérise de plus en plus la culture contemporaine du travail. Les individus sont appelés par conséquent à subir des transitions sur le marché du travail. Certaines sont volontaires mais plus de 80 % sont involontaires et parmi les personnes qui subissent de telles transitions une première fois, plus de la moitié subiront une transition subséquente. Nous nous attardons ici aux seules transitions entre l'entrée et la sortie en emploi, qui touchent plus du tiers de la population active à chaque année au Canada, d'après les données recueillies par Statistique Canada auprès de plus de 65 000 personnes au cours des années 1986 et 1987.

Les transitions sur le marché du travail

Une perspective longitudinale

Guy Fréchet
Simon Langlois
et
Michel Bernier

La précarité de l'emploi caractérise de plus en plus la culture contemporaine du travail. Les individus sont appelés par conséquent à subir des transitions sur le marché du travail. Certaines sont volontaires mais plus de 80 % sont involontaires et parmi les personnes qui subissent de telles transitions une première fois, plus de la moitié subiront une transition subséquente. Nous nous attardons ici aux seules transitions entre l'entrée et la sortie en emploi, qui touchent plus du tiers de la population active à chaque année au Canada, d'après les données recueillies par Statistique Canada auprès de plus de 65 000 personnes au cours des années 1986 et 1987.

Les formes d'engagement sur le marché du travail des personnes actives se sont diversifiées durant les années 1980. Ainsi, le régime d'emploi à temps partiel a connu une croissance continue et le changement le plus notable est probablement la forte augmentation du travail à temps partiel involontaire entre 1975 et 1985 (Akyeampong, 1986). Ce régime d'emploi touche maintenant en proportion grandissante les hommes actifs âgés de 25 ans et plus, qui ne l'avaient jusqu'à ce jour que très peu connu (Langlois 1990).

On observe aussi une hausse importante des formes d'emploi atypiques, de la sous-traitance et des contrats à durée déterminée et ce, dans un nombre grandissant d'entreprises. Celles-ci embauchent de plus en plus en vue de satisfaire des besoins ad hoc. À cela s'ajoute la croissance de l'emploi dans les petites et moyennes entreprises gravitant autour des grandes firmes qui leur confient une part croissante de leurs

* FRÉCHET, G., chercheur, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC).
LANGLOIS, S., chercheur, IQRC et professeur, Département de sociologie, Université Laval.

BERNIER, M., assistant, IQRC

** Nous désirons remercier Statistique Canada et Emploi et Immigration Canada pour leur contribution financière à la réalisation de cette étude.

activités. Or on sait que ces entreprises sont moins en mesure d'assurer une stabilité et une permanence de l'emploi. Aussi, la précarité de l'emploi est un des traits qui tend de plus en plus à caractériser le marché du travail (Krahn 1991; Tremblay 1990; Schiray *et al.* 1988).

Ces mutations et ces changements amènent plus de personnes actives à faire l'expérience de la précarité de l'emploi et de la mobilité professionnelle. Elles expérimentent diverses formes de transitions entre états ou situations différentes: pertes d'emploi, retour en emploi après une période de chômage, abandon volontaire d'un emploi afin de retourner aux études, retraite, mobilité entre différents employeurs, etc. Le seul fait de subir une transition est un phénomène qui touche *près de la moitié* de la population active au Canada au moins une fois au cours d'une année donnée (Picot et Wannell 1987; Picot et Baldwin 1990a, 1990b; Statistique Canada 1990).

Les transitions ne sont pas toutes liées à la précarité de l'emploi, comme le montre la mobilité professionnelle volontaire ou l'alternance entre les études et le travail. Les changements d'état, pour une bonne part, peuvent toutefois être analysés en tant que révélateurs de la précarisation de l'emploi quand on retient les types qui s'y prêtent. Nous nous proposons ici d'analyser certaines des transitions vécues sur le marché du travail, en ne retenant que les seules transitions entre l'«occupation» d'un emploi et la «non-occupation» d'un emploi (d'après les catégories statistiques connues¹), auxquelles nous nous référerons en parlant des transitions entre l'entrée et la sortie en emploi. Si l'ensemble des transitions affectent près de la moitié de la population active, celles de ce type affectent à elles seules *plus du tiers* de l'ensemble de la population active au cours d'une année donnée.

Deux ensembles de facteurs amènent les individus à connaître une transition, selon que l'on examine la demande de travail (du côté de l'entreprise) ou l'offre de travail (du côté de l'individu). La demande de travail évolue et change dans le temps, ce qui oblige bon nombre de travailleurs à changer d'état. La réorganisation du travail dans les entreprises et l'adoption de nouvelles technologies les amènent tantôt à changer d'emploi au sein de l'entreprise, tantôt à être mis à pied ou à la retraite forcée. Au Canada, les nouveaux emplois ont surtout été créés dans le secteur des services durant les années 1980, et il s'agissait souvent d'emplois marqués par une relative instabilité, forçant les individus à changer souvent d'employeurs. L'augmentation de tels

1. Étant donné que les chômeurs font partie de la population active, bien que non occupée, le fait de parler d'«occupation» et de «non-occupation» plutôt que d'«activité» et d'«inactivité» évite de laisser sous-entendre que les chômeurs ne feraient pas partie de la population active.

emplois durant les années 1980 a sans conteste provoqué une hausse des changements de situation sur le marché du travail.

Une partie des changements d'emploi est aussi attribuable aux individus et aux travailleurs eux-mêmes qui, pour diverses raisons, modifient leur situation personnelle: aspirations nouvelles, changements dans la vie de l'individu, arrivée des enfants, maladie, etc. Qu'est-ce qui amène les individus à quitter volontairement ou involontairement un emploi, à s'engager dans un programme de formation, à changer d'employeur, à prendre une pré-retraite, à travailler volontairement à temps partiel? L'analyse des comportements sur le marché du travail doit aussi tenir compte de facteurs individuels qui affectent l'offre de travail, dont l'importance est probablement grandissante, dans un contexte social où les individus ont une plus grande marge de manoeuvre et où les contraintes qui pèsent sur eux peuvent être étrangères aux contraintes observables sur le marché du travail. Ces changements dans les modes de vie viennent accentuer encore davantage les transitions que les individus sont susceptibles de connaître au cours d'une période donnée. Ainsi, de plus en plus d'étudiants continuent d'être présents sur le marché du travail tout en poursuivant leurs études. Les femmes mariées avec de jeunes enfants ont un profil de plus en plus continu de participation au marché du travail, mais le quart d'entre elles s'en retirent momentanément. Enfin, les gens âgés de plus de 55 ans se retirent de plus en plus du marché du travail².

LES MODALITÉS DE L'ANALYSE

Contrairement aux études transversales qui ne privilégient qu'une vue instantanée de l'ensemble de la population sous forme de taux ou de pourcentage, les données de nature longitudinale permettent de suivre le cheminement des individus. Les analyses transversales classiques, menées au moyen d'enquêtes effectuées à un seul moment, ne permettent pas d'analyser ces mouvements ni d'en estimer l'ampleur. Un exemple illustrera cette difficulté. Le taux de chômage officiel des jeunes oscillait autour de 15 % en 1986. Or, cette année-là, pas moins de 33 % des jeunes ont connu à un moment ou à un autre une période de chômage (Gauthier 1990; voir également Florens *et al.*, 1990). Seule une enquête répétée auprès des mêmes individus permet d'analyser les situations de transition entre plusieurs états et d'en évaluer l'importance relative.

2. Voir les articles sur les jeunes, l'éducation, le travail des femmes, les personnes âgées, etc. dans Langlois *et al.* 1990.

Les données analysées ont été recueillies dans le cadre de l'*Enquête sur l'activité*, réalisée conjointement par Statistique Canada et Emploi et Immigration Canada pour les années 1986 et 1987³ auprès d'un échantillon de près de 67 000 personnes de l'ensemble du Canada. On a ainsi rejoint un ménage sur 225 et une pondération de certains facteurs sur ou sous-estimés a permis d'assurer la représentativité des 17 millions de personnes âgées de 16 à 69 ans au Canada (Statistique Canada 1990). L'Enquête vise à combler les lacunes de l'Enquête mensuelle sur la population active, qui donne une vue transversale de la situation des personnes chaque mois, tout en utilisant le même échantillon pour ces deux premières années⁴. La *nature longitudinale* des observations recueillies rend compte du caractère dynamique de la réalité vécue et des changements d'état ou de situation sur le marché du travail. L'Enquête est une des premières du genre au Canada et elle suit en cela le modèle développé par le *Panel Study of Income Dynamics (PSID)*, de l'Université du Michigan, qui a débuté aux États-Unis en 1968 en suivant depuis une cohorte originale (Duncan 1984).

LES TRANSITIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Divers types de transition sont susceptibles d'affecter le statut au sein de la population active, parmi lesquels on retrouve les trois suivants illustrés chacun par quelques exemples:

Type I: Transitions entre plusieurs occupations

- emploi → emploi
 - emploi à temps plein → emploi à temps partiel;
 - emploi → emploi (nouvel employeur);
- emploi → perte de l'emploi principal et maintien d'un emploi secondaire, etc.

3. Puisqu'il s'agit de deux années de croissance économique modérée, bien que marquées par des taux de chômage relativement élevés, l'analyse ne devrait pas ici être affectée par une variation conjoncturelle du type d'une récession économique par exemple.

4. Les années subséquentes, de 1988 à 1990, de même que celles à venir après 1992 (l'Enquête ayant connu une interruption en 1991 à cause du recensement), s'appuieront toutefois sur un échantillon distinct, du fait du fardeau de réponse particulièrement élevé pour les personnes déjà rejointes dans le cadre de l'Enquête sur la population active. Au moment de notre recherche, les fichiers de données longitudinales pour les années 1988 à 1990 n'étaient pas encore disponibles.

Type II: Transitions entre l'entrée et la sortie en emploi

- chômage → emploi;
- chômage (avec ou sans recherche d'emploi) → emploi;
- emploi → chômage;
- emploi → chômage (avec ou sans recherche d'emploi);
- absence de la population active → emploi;
- emploi → retrait de la population active, etc.

Type III: Transitions entre situations hors travail

- chômage → chômage
- chômage (avec recherche d'emploi) → chômage (sans recherche d'emploi);
- absence de la population active → chômage;
- chômage → retrait de la population active, etc.

Seules les transitions de type II retiendront notre attention ici, sans distinction du statut d'emploi (principal ou secondaire), ni du régime d'emploi (Tableau 1). Non seulement nous semblent-elles les plus significatives du point de vue de la dynamique du marché du travail (hors marché à marché et vice versa), leur rapprochement dans le temps est également susceptible de nous éclairer davantage sur un aspect que nous privilégions, soit la recherche des facteurs de la *précarisation* de l'emploi. Nous savons que cet indicateur est aussi susceptible de comporter des faiblesses, dont la principale ici est de ne pas distinguer entre les transitions volontaires et involontaires; sachant toutefois que pour la même population⁵, plus de 66 % des raisons de quitter sont de nature structurelle (caractère saisonnier de l'emploi, etc.) et que plus de 12 % relèvent des raisons individuelles objectives (maladie ou invalidité, etc.), il n'en reste qu'un peu plus de 20 % qui relèvent des raisons individuelles subjectives, ou liées aux préférences individuelles (Fréchet et Bernier 1991a: 11). Aussi, ce rapprochement dans le temps des transitions en tant qu'indicateur de la précarité devrait fournir un aperçu relativement juste pour la grande majorité des situations vécues, la limite

5. En ne retenant toutefois que les cas des personnes qui ont perçu des difficultés d'insertion sur le marché du travail (épisode d'au moins 12 semaines de recherche d'emploi) et qui furent susceptibles de s'être insérées ou réinsérées sur le marché du travail. Une fois pondérées, les données de ce sous-échantillon représentent plus de 785 000 personnes actives de l'ensemble du Canada, dont près de 220 000 au Québec seulement. C'est à partir de ce sous-échantillon que furent analysées, pour les personnes qui auront quitté un emploi, les raisons d'abandon d'emploi (Fréchet et Bernier 1991a).

étant ce bloc de 20 % des cas où les raisons fournies, une fois éliminées les raisons purement structurelles et individuelles objectives, ne permettent même pas d'affirmer incontestablement le caractère purement volontaire ou involontaire du changement d'état⁶. Aux États-Unis, en 1987, la mobilité professionnelle volontaire a représenté 5,3 % de l'ensemble, les principaux écarts par rapport à cette norme étant le fait des célibataires (9,3 %) et des jeunes de 16 à 24 ans (12,7 %) (Markey et Parks II 1989), ce qui tend à confirmer l'ordre de grandeur des transitions volontaires. Suivra enfin une analyse des taux de transition et des intervalles inter-transitions selon l'âge, le sexe et la scolarité.

Ces transitions entre l'entrée et la sortie en emploi ont surpassé le nombre total de personnes dans la population, celles-ci ayant pu connaître des transitions multiples (Tableau 1). L'Enquête ne s'étant limitée qu'aux cinq premiers emplois occupés dans l'année, on observera jusqu'à vingt transitions au cours des deux années. Il est donc entendu que ce nombre n'est ici qu'une indication partielle et qu'il aurait pu être encore plus élevé si tous les emplois au cours d'une année avaient été consignés.

TABLEAU 1

Répartition en pourcentage des transitions entre l'entrée et la sortie en emploi survenues au cours des deux années, population de 16 à 69 ans, Canada, 1986-1987

	<i>Nombre de transitions</i>	<i>% des réponses</i>	<i>% des cas</i>
Hors emploi → Emploi (ex.: chômage → emploi)	10 549 015	51,1	60,2
Chômage avec recherche → Emploi	5 197 693	25,2	29,7
Chômage sans recherche → Emploi	458 021	2,2	2,6
Ne veut pas travailler → Emploi	4 893 301	23,7	27,9
Emploi → Hors emploi (ex.: emploi → chômage)	10 107 803	48,9	57,7
Emploi → Chômage avec recherche	3 701 424	17,9	21,1
Emploi → Chômagés sans recherche	392 103	1,9	2,2
Emploi → Ne veut pas travailler	6 014 276	29,1	34,3
Total des transitions	20 656 818	100,0	117,9
Total des cas	17 521 840		

6. Les raisons telles que «a trouvé un nouvel emploi» (8,3 %) et «conditions de travail» (5,3 %), qui constituent les deux principales invoquées dans ce bloc de 20 %, demeurent plutôt équivoques quant à l'orientation volontaire ou involontaire de la transition effectivement vécue. Elles furent néanmoins classées parmi les raisons individuelles subjectives (Fréchet et Bernier 1991a).

Source: D'après les données de l'*Enquête sur l'activité, 1986-1987*; calculs des auteurs.

Les taux de transition et les intervalles inter-transitions pour les 104 semaines d'observation de l'Enquête seront étudiés ici dans la perspective de l'analyse de survie (les « survivants » sont ceux qui ne connaîtront pas de transition au cours de la période), en tant qu'une des étapes importantes de l'analyse de l'histoire événementielle en vue de tenir compte de la perspective longitudinale (*Event History Analysis*) (Allison 1984; Blossfeld *et al.* 1989; Hagenaars 1990). Il s'agit d'une méthode qui a été développée pour l'analyse du suivi de cheminements individuels à travers le temps où les « événements », susceptibles de jaloner les cheminements en question et d'infléchir la situation future, peuvent être par exemple un mariage, un divorce, etc.; il est alors possible de concevoir ce suivi dans les termes d'une histoire événementielle. Par rapport aux méthodes transversales classiques, la dynamique des cheminements peut être reconstituée et analysée dans l'optique du déroulement temporel, notamment à l'aide des tables de survie. Dans le cas des données de l'Enquête, de tels « événements » personnels n'ont pas été consignés dans une perspective longitudinale – simplement en tant que variables de statut – mais il est possible de considérer comme « événements » l'arrêt du travail après une période d'emploi par exemple, ou tout autre indicateur d'une transition, et d'appliquer alors la méthode en vue de la reconstitution des cheminements vécus.

Les « taux de transition » et les « intervalles inter-transitions » constituent deux mesures complémentaires. La première est de nature probabiliste et calculée sur l'ensemble de la population de 16 à 69 ans. Il s'agit plus spécifiquement du taux d'exposition (*hazard rate*), indiquant le risque de transiter par mois ou par semaine d'une personne entrée dans l'intervalle et qui n'a pas encore préalablement subi de transition. Par exemple, la mesure indique le risque qu'une personne subisse une transition au 2^e mois, au 6^e mois ou au 14^e mois, soit au fur et à mesure du déroulement temporel. Il est aussi possible, en spécifiant la situation de départ, de déterminer la probabilité qu'une personne en chômage au début de la période d'observation se trouve un emploi et à l'inverse, qu'une personne en emploi au début de la période d'observation subisse un épisode de chômage à chacun des mois. Ce taux (λ) est calculé avec le nombre d'événements terminaux dans un intervalle, divisé par le nombre moyen de survivants au milieu de l'intervalle où « q » est la proportion d'événements terminaux, « h » est la largeur de l'intervalle et « p » est la proportion de survivants (Hull et Nie 1979: 28).

$$\lambda_i = \frac{2q_i}{h_i(1 + p_i)}$$

Par conséquent, «p» et «q» sont deux proportions complémentaires ($100 - p = q$). Aussi, l'unité de mesure de l'intervalle «h» est la semaine lorsque la probabilité est calculée dans l'optique des 104 semaines ou le mois lorsque la probabilité est calculée mensuellement. L'utilisation de l'intervalle temporel dans le calcul des probabilités consiste précisément à fonder cette probabilité de transiter sur un facteur homogène, le *temps*, où la durée de l'emploi et celle du chômage en l'occurrence apparaissent comme étant indifférenciées. L'intérêt de la mesure ne consiste pas tant à connaître la durée moyenne de l'emploi ou du chômage qu'à établir une base de calcul homogène. L'objet d'étude étant les transitions, quelles qu'elles soient, les intervalles inter-transitions permettent de calculer les probabilités de transiter et leur rapprochement dans le temps sert d'indicateur de la précarité, du moins à l'intérieur des limites déjà établies.

Conceptuellement, on comprendra que le temps écoulé entre les transitions est lié au nombre de transitions et partant, à la précarité. Plus les intervalles entre le début de la période d'observation et la première transition, de la première à la seconde transition et jusqu'à la dernière selon les cas (temps² - temps¹) seront courts, plus le nombre de transitions sera élevé. En distinguant par la suite la situation de départ, nous ne tenons toutefois pas compte des seuls intervalles d'emploi d'une part, ou de chômage d'autre part, ces durées moyennes relevant d'une autre problématique et étant déjà connues avec l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, cat. 71-001 et cat. 71-529). Cette distinction sert simplement de repère ici pour l'examen de la dynamique spécifique du cheminement des personnes en emploi d'une part, et en chômage d'autre part au début de la période d'observation.

Ainsi, la probabilité de connaître une transition à chaque mois ou à chaque semaine, calculée sur l'ensemble de la population âgée de 16 à 69 ans, révèle une situation particulièrement frappante. La probabilité de changer d'état peut atteindre plus de 8,8 % de l'ensemble au cours du mois de septembre, avec des sommets importants en juin et décembre (Tableau 2). Il s'agit là d'une situation plausible quand on songe aux étudiants susceptibles de commencer ou de terminer un emploi à ces moments. Les données pour chaque semaine (non présentées) montrent également que la probabilité de changer d'état affecte encore 3,5 % de la population active au cours d'une semaine donnée en septembre, ce qui apparaît encore comme étant très considérable.

Afin de mieux voir la dynamique particulière à chacune des situations de départ, le tableau 2 présente également le comportement pour les personnes qui étaient en emploi au début de la période d'observation et celles qui étaient en chômage ou non occupées. Chez les personnes en emploi au début de la période d'observation, les probabilités de transition sont également les plus fortes au cours des

mois déjà mentionnés et la probabilité est la plus forte en septembre avec 7,4 %. Il en va de même chez les personnes non occupées au début de la période d'observation où la probabilité atteint cette fois 10,0 % toujours en septembre.

TABLEAU 2

Probabilité des transitions entre l'entrée et la sortie en emploi selon le mois et la situation au début de la période d'observation, population de 16 à 69 ans, Canada, 1986-1987

Mois	Nombre de transitions			Taux ^a (%)		
	Situation au début			Situation au début		
	Ensemble	Occupé	Non-occupé	Ensemble	Occupé	Non-occupé
1	398 318	138 209	260 110	2,3	1,7	2,8
2	473 738	218 442	255 297	2,7	2,8	2,7
3	681 581	351 239	330 342	4,0	4,5	3,5
4	705 803	295 378	410 425	4,1	3,7	4,4
5	633 196	274 610	358 586	3,7	3,5	3,9
6	1 246 363	465 486	780 877	7,4	6,0	8,6
7	659 634	286 886	372 748	3,8	3,6	4,0
8	767 919	334 621	433 298	4,5	4,3	4,7
9	1 475 995	571 801	904 194	8,8	7,4	10,0
10	737 750	318 000	419 750	4,3	4,0	4,5
11	625 023	289 616	335 407	3,6	3,7	3,6
12	1 245 202	553 806	691 396	7,4	7,1	7,6
13	520 577	300 644	219 933	3,0	3,8	2,3
14	452 394	266 736	185 657	2,6	3,4	2,0
15	608 342	334 959	273 384	3,5	4,3	2,9
16	571 384	265 889	305 496	3,3	3,4	3,3
17	543 379	242 691	300 687	3,1	3,1	3,2
18	972 439	427 103	545 336	5,7	5,5	5,9
19	635 081	341 444	293 638	3,7	4,3	3,1
20	607 123	303 068	304 055	3,5	3,8	3,3
21	1 115 900	529 146	586 754	6,6	6,8	6,4
22	545 461	262 773	282 688	3,2	3,3	3,0
23	614 199	291 315	322 884	3,6	3,7	3,5
24	685 038	365 550	319 488	4,0	4,7	3,4
Total	17 521 840	8 029 410	9 492 430			

a. La probabilité est calculée sur l'ensemble de la population de 16 à 69 ans, soit 17 521 840 de personnes. Il s'agit du taux d'exposition («hazard rate»), indiquant le risque de transiter pour une personne entrée dans l'intervalle et qui n'a pas encore préalablement subi de transition. Ce taux (λ) est calculé avec le nombre d'événements terminaux dans un intervalle, divisé par le nombre moyen de survivants au milieu de l'intervalle:

$$\lambda = \frac{2 \cdot q_i}{h_i(1 + p_i)}$$

où «q» est la proportion d'événements terminaux, «h» est la largeur de l'intervalle et «p» est la proportion de survivants.

Source: D'après les données de l'Enquête sur l'activité 1986-1987; calculs des auteurs.

Cette vue d'ensemble des transitions suggère en conséquence qu'un sommet est atteint au début et à la fin des vacances d'été et autour de la période des Fêtes de fin d'année: un nombre considérable de personnes auraient ainsi connu une transition de type II dans les semaines qui ont précédé ou suivi cette période, un phénomène déjà reconnu par l'Enquête sur la population active. Puisque le phénomène ne s'est pas répété pour la fin de la seconde année, on est en droit de se demander s'il s'agit d'un simple phénomène conjoncturel propre à la fin de l'année 1986 ou même d'une erreur de mesure. Diverses raisons cependant nous permettent d'écarter l'hypothèse du phénomène conjoncturel.

Lorsqu'on isole chacune des transitions (données non présentées), la situation est fort différente selon qu'il s'agisse de la première, de la dixième ou de la vingtième transition. Pour la première transition, calculée sur un nombre considérable de cas, les probabilités atteignent les mêmes sommets autour du sixième, du neuvième et du douzième mois, avant des épisodes de stabilité relative entre ces périodes. Pour la deuxième transition, la probabilité atteint un sommet autour du neuvième mois, une situation encore une fois plausible quand on songe aux étudiants susceptibles de terminer un emploi à ce moment; le grand nombre de cas de ceux qui subissent une telle transition explique encore les sommets notés dans le tableau d'ensemble. Pour la troisième transition, la probabilité atteint un sommet autour du sixième mois de la seconde année, une situation encore une fois plausible quand on songe aux étudiants susceptibles de commencer un emploi à ce moment. Enfin, pour toutes les autres transitions pour lesquelles le nombre de cas diminue chaque fois, les sommets apparaissent à l'un ou l'autre de ces mois mais plus on avance dans le temps, moins les sommets sont précis et plus les probabilités sont également réparties: pour ceux qui connaissent plus de six transitions, il semble y avoir une accélération de la probabilité de transiter au fur et à mesure du cumul des transitions antérieures. Si le sommet ne réapparaît pas dans l'ensemble autour des mêmes mois, c'est simplement que le nombre de cas restants après 6 transitions a considérablement diminué, d'où le fait qu'il ne s'agit pas d'un phénomène conjoncturel propre à l'année d'observation retenue. Par ailleurs, l'erreur de mesure demeure possible dans un contexte où les répondants devaient reconstituer rétrospectivement les emplois et les périodes de chômage pour chacune des semaines de l'année qui a précédé l'entrevue⁷.

7. Il n'est pas impensable en effet qu'en cas de doute relativement à la date exacte de début ou de fin d'un emploi, on se contente de la seule mention du début d'un mois ou même du début d'une année. Les fréquences hebdomadaires effectivement observées

Reste le phénomène d'accélération apparente de la probabilité d'une transition après un certain cumul. Peut-on parler dans ce cas d'un cercle vicieux de la précarité pour un nombre respectable de personnes qui ont déjà connu une ou des transitions? C'est précisément ce à quoi peut répondre l'analyse de la survie des transitions.

LE SUIVI DE LA COHORTE: L'ANALYSE DE LA SURVIE

L'ensemble de la cohorte du départ se répartit d'une certaine façon après les semaines, les mois et les années d'observation. Au départ, en considérant l'ensemble, plus de 63 % des personnes ne connaîtront pas de transition de type II et peuvent être vues comme étant «stables», soit occupées de façon continue sur le marché du travail ou complètement inactives durant toute la période (Tableau 3). Ajoutons toutefois que n'ayant pas pris en compte ici les transitions de type I et III, la «stabilité» en question est toute relative: plusieurs peuvent avoir connu le passage du temps plein au temps partiel ou vice-versa, d'autres peuvent vivre une situation contractuelle d'au moins deux années, etc. Ainsi, nous ne présumons d'aucune façon qu'un état stable est préférable à l'instabilité, étant entendu que la stabilité comprend aussi bien les personnes stables en emploi que celles qui sont stables en chômage ou en inactivité. Bref, la proportion en question comprend aussi bien les vraies personnes stables que les transitions de type I et III, lesquelles constitueraient entre 15 % et 20 % de l'ensemble d'après une approximation sommaire.

Le reste de la cohorte, soit plus de 36 % de l'ensemble de la population, connaîtra au moins une transition significative entre l'entrée et la sortie en emploi au cours des deux années, cela pouvant aller jusqu'à vingt transitions, révélant ainsi une mobilité de la main-d'oeuvre relativement prononcée (Tableau 3). La donnée contraste singulièrement avec la vision qui ressort généralement du seul examen du taux de chômage. Au cours de la première année seulement, presque l'entièreté de la cohorte se «stabilisera», au sens où l'on débouchera sur une situation d'emploi ou de chômage qui ne sera suivie d'aucune autre transition au cours des deux années.

Si cette façon de voir peut apparaître plutôt reluisante, elle ne nous éclaire encore que bien partiellement sur la dynamique réelle. Lorsqu'on examine comment se comportent les sous-cohortes de ceux qui subissent une transition à chacune de ces transitions, l'image du cercle vicieux de la précarité tend à s'imposer. Si l'on décompose l'ensemble

montrent des sommets importants à chaque début du mois, d'où le biais possible quant à la spécification de la durée exacte d'un emploi ou d'une période de chômage.

entre ceux qui sont susceptibles de subir une transition ultérieure et ceux qui se «stabiliseront», on obtient 36,4 % et 63,6 % (Tableau 4). Si l'on décompose le 36 % de ceux qui subissent une première transition de la même façon, on observe que 70,9 % de ce bloc (les «restants» ou les «non-survivants») connaîtront une transition ultérieure, et ainsi de suite pour les restants à chacune des étapes, dans une proportion qui ne descendra jamais sous la barre des 43 % jusqu'au moment de la quatorzième transition, après laquelle les nombres auront diminué à un point tel qu'ils ne seront plus significatifs. La proportion relativement élevée de personnes susceptibles de connaître, après l'occurrence d'une première transition, une transition ultérieure, ne décroît que très lentement à travers le temps. Elle frappe surtout par ses taux élevés, toujours entre les deux cinquièmes et les trois quarts des restants. Là se retrouvent vraisemblablement les «précaires» sur le marché du travail.

TABLEAU 3

Fonction de survie des transitions entre l'entrée et la sortie en emploi, selon la situation au début de la période d'observation, population de 16 à 69 ans, Canada, 1986-1987

Numéro	Nombre			Survie en %		
	Situation au début			Situation au début		
	Ensemble	Emploi	Hors emploi	Ensemble	Emploi	Hors emploi
0	11 150 033	4 823 649	6 326 384	63,6	60,1	66,6
1	6 371 807	3 205 762	3 166 046	36,4	39,9	33,4
2	4 519 670	2 294 807	2 224 863	25,8	28,6	23,4
3	2 668 573	1 021 814	1 646 758	15,2	12,7	17,3
4	1 780 682	698 557	1 082 125	10,2	8,7	11,4
5	882 880	325 087	557 793	5,0	4,0	5,9
6	542 587	212 164	330 423	3,1	2,6	3,5
7	309 724	116 768	192 956	1,8	1,5	2,0
8	196 738	76 468	120 269	1,1	1,0	1,3
9	103 628	33 427	70 200	0,6	0,4	0,7
10	68 899	22 733	46 166	0,4	0,3	0,5
11	36 311	10 280	26 032	0,2	0,1	0,3
12	21 029	6 446	14 583	0,1	0,1	0,2
13	9 065	— ^a	6 319	0,1	— ^a	0,1
14	5 742	— ^a	4 077	0,0	— ^a	0,0

a. N < 4000 pour l'ensemble du Canada ou variabilité d'échantillonnage trop élevée; voir les règles de publication de Statistique Canada (1990).

Source: D'après les données de l'*Enquête sur l'activité, 1986-1987*; calculs des auteurs.

L'examen du comportement des personnes qui étaient en emploi ou occupées au début de la période d'observation et celles qui étaient en chômage ou non-occupées révèle des différences mineures. Il faut se rendre jusqu'à la douzième transition pour les personnes en emploi au

début de la période avant que les nombres aient diminué au point de ne plus être significatifs et jamais encore là les personnes susceptibles de subir une transition ultérieure ne descendent-elles sous la barre des 43 %. Il en va de même pour celles qui étaient en chômage au début de la période, pour lesquelles il faut se rendre jusqu'à la quatorzième transition, et pour lesquelles le premier «répit» sous la barre des 50 % cette fois ne se produira qu'au moment de la treizième transition.

TABLEAU 4

Répartition en pourcentage des restants après chacune des transitions, selon la situation au début de la période d'observation, population de 16 à 69 ans, Canada, 1986-1987

Numéro	Susceptibles de subir une transition ultérieure			Non susceptibles		
	Situation au début			Situation au début		
	Ensemble	Emploi	Hors emploi	Ensemble	Emploi	Hors emploi
0	100,0	100,0	100,0			
1	36,4	39,9	33,4	63,6	60,1	66,6
2	70,9	71,6	70,3	29,1	28,4	29,7
3	59,0	44,5	74,0	41,0	55,5	26,0
4	66,7	68,4	65,7	33,3	31,6	34,3
5	49,6	46,5	51,5	50,4	53,5	48,5
6	61,5	65,3	59,2	38,5	34,7	40,8
7	57,1	55,0	58,4	42,9	45,0	41,6
8	63,5	65,5	62,3	36,5	34,5	37,7
9	52,7	43,7	58,4	47,3	56,3	41,6
10	66,5	68,0	65,8	33,5	32,0	34,2
11	52,7	45,2	56,4	47,3	54,8	43,6
12	57,9	62,7	56,0	42,1	37,3	44,0
13	43,1	— ^a	43,3	56,9	— ^a	56,7
14	63,3	— ^a	64,5	36,7	— ^a	35,5

a. N < 4000 pour l'ensemble du Canada ou variabilité d'échantillonnage trop élevée; voir les règles de publication de Statistique Canada (1990).

Source: D'après les données de l'Enquête sur l'activité, 1986-1987; calculs des auteurs.

LA RÉPARTITION SELON LES SOUS-GROUPES

Le nombre de transitions

À première vue, la concentration des transitions selon le sexe ne révèle pas de différence (Tableau 5). Les «stables» ici sont ceux qui n'auraient subi aucune transition, qu'il s'agisse d'occupation ou de non-occupation stables. Tout au plus note-t-on que les femmes sont légèrement plus nombreuses à subir une première transition que les hommes, qui eux sont légèrement plus nombreux à subir des transitions

multiples (6 et +), mais les différences sont plutôt minces. Encore faudrait-il voir ici si les épisodes de chômage des femmes en sont véritablement, ou s'il ne s'agit tout simplement pas d'interruptions de travail pour grossesse (semaines de prestations de chômage pour un bon nombre).

TABLEAU 5
Nombre de transitions en pourcentage,
selon le sexe, l'âge et la scolarité,
population de 16 à 69 ans, Canada, 1986-1987

	Transitions en %							N	
	0	1	2	3	4	5	6 et +	('000)	%
Sexe									
Homme	64,6	8,1	8,2	4,5	5,4	2,7	6,5	8 536,4	100
Femme	62,3	10,5	9,3	5,4	5,3	2,3	4,9	8,843,2	100
Total	63,4	9,3	8,8	4,9	5,4	2,5	5,7	17 379,6	100
Âge									
16-19	24,5	14,8	15,5	12,6	13,2	6,6	12,9	1 471,5	100
20-24	37,6	12,3	14,1	9,4	10,4	5,4	11,0	2 072,3	100
25-34	60,0	10,4	10,8	4,8	5,5	2,6	6,0	4 420,3	100
35-44	72,3	7,3	7,8	3,2	3,8	1,6	4,1	3 673,6	100
45-54	76,9	6,1	5,9	3,0	3,0	1,5	3,6	2 529,1	100
55-64	78,3	9,5	3,7	2,7	2,5	0,9	2,4	2 301,8	100
65-69	90,9	5,2	1,1	1,3	0,6	0,2	0,7	910,8	100
Scolarité									
0-8 ans	67,0	9,1	7,6	4,9	4,9	2,1	4,4	2 705,1	100
Secondaire	61,9	9,6	9,1	5,0	5,6	2,7	6,1	9 371,1	100
Post-sec. non complété	59,1	9,5	10,1	5,6	6,4	2,9	6,5	2 018,4	100
Cert. ou diplôme post.-sec.	66,8	8,4	8,5	4,1	4,6	2,4	5,2	1 969,8	100
Universitaire	68,2	9,1	7,4	4,7	3,9	1,9	4,7	1 315,2	100
Total	63,4	9,3	8,8	4,9	5,4	2,5	5,7	17 379,6	100

Source: D'après les données de l'Enquête sur l'activité, 1986-1987; calculs des auteurs.

La concentration dans les classes d'âge les plus jeunes apparaît toutefois très clairement: la relation semble varier directement avec l'âge. Si l'on examine la première transition, trois groupes peuvent être distingués. Les jeunes jusqu'à 34 ans sont les plus touchés, les personnes entre 35 et 54 ans sont les plus «stables» et enfin, une légère remontée apparaît avec les personnes de plus de 55 ans parmi lesquelles se trouvent celles qui sont au seuil de la retraite. Pour les autres transitions, plus elles augmentent, plus la concentration semble affecter les plus jeunes.

La scolarité enfin montre certains traits intéressants⁸. La question est de savoir par exemple si les personnes plus faiblement scolarisées vivent plus de transitions que les autres selon l'hypothèse que la précarité est le lot des moins instruits, ou si c'est l'inverse qui est vrai, selon celle que la scolarisation favoriserait une certaine mobilité sur le marché du travail. En fait, les deux hypothèses ne sont pas vérifiées. Les extrêmes («0-8 ans» et «universitaire») sont plus stables que les catégories intermédiaires («secondaire complété ou non complété», «diplôme post-secondaire» et surtout la médiane, «post-secondaire non complété»).

Les intervalles inter-transitions

Une vision complémentaire de la répartition est fournie avec l'examen des « survivants », tels qu'évalués à partir des pourcentages cumulés de survivants en prenant les intervalles inter-transitions comme variable dépendante. Une mesure de la transition d'état qui intègre la durée est celle de l'intervalle entre le début de la période d'observation et la première transition, de la première à la seconde transition et jusqu'à la dernière selon les cas. Les « stables » sont ici considérés comme étant les personnes qui n'ont pas connu d'intervalles inférieurs à deux ans.

Le cheminement de chacun des sous-groupes peut être analysé à l'aide des tables de survie, que nous ne reproduirons pas ici. Les informations de ces tables peuvent toutefois être interprétées à l'aide du test « Lee-Desu », qui permet de comparer les sous-groupes entre eux. Il s'agit d'une variante du test de Wilcoxon, dont la distribution est semblable à celle du χ^2 asymptotique. La méthode de calcul de ce score consiste, pour chaque individu, à comparer le temps de survie avec celui de tous les autres individus. Ce score, initialement de 0, varie de 1 ou de -1 selon que le temps de survie de chaque cas est plus court ou plus long que celui de l'individu. Il est alors permis, en fonction du seuil de signification, de lire les scores moyens comme des indicateurs de la distance par rapport à la moyenne (Blossfeld *et al.* 1989).

Si l'on décompose comme nous l'avons déjà fait les 5 premières transitions cette fois pour examiner le cheminement respectif de chacun des sous-groupes, une situation différente apparaît. Les hommes connaissent des probabilités significativement plus fortes de transiter que les femmes, mais les différences sont peu élevées et elles tendent à s'amenuiser dans le temps (Tableau 6).

8. Pour plus de détails sur cette question, voir notre rapport sur les personnes moyennement scolarisées et la précarité de l'emploi (Fréchet et Bernier 1991b).

TABLEAU 6

Scores moyens (test Lee-Desu) et durée de l'intervalle en semaines (médiane) selon le sexe, l'âge et la scolarité, 5 premières transitions, population de 16 à 69 ans, Canada, 1986-1987

Transition		1	2	3	4	5
<i>Sexe</i>						
Score	Homme	-275,9	-261,6	-127,1	-119,0	-65,7
	Femme	249,5	236,8	122,9	122,6	74,1
	Signification ^a	,0000	,0000	,0014	,0002	,0102
<i>Durée</i>						
Durée	Homme	26,7	12,6	16,1	11,1	9,0
	Femme	31,5	13,1	16,0	10,2	8,8
<i>Âge</i>						
Score	16-19 ans	-7 327,4	-338,6	-361,4	—	—
	20-24 ans	-4 271,5	-335,0	-117,6	—	—
	25-34 ans	-995,0	-7,6	85,2	—	—
	35-44 ans	834,4	-57,9	136,4	—	—
	45-54 ans	1 509,1	-33,3	43,3	—	—
	55-64 ans	1 801,9	776,1	-148,1	—	—
	65-69 ans	3 732,5	585,5	-158,7	—	—
	Signification ^a	,0000	,0000	,0102	,6518	,4887
<i>Durée</i>						
Durée	16-19 ans	27,0	11,3	17,0	—	—
	20-24 ans	24,1	14,1	17,8	—	—
	25-34 ans	31,5	13,6	14,4	—	—
	35-44 ans	31,7	12,0	14,7	—	—
	45-54 ans	31,9	12,5	16,2	—	—
	55-64 ans	36,5	14,2	16,3	—	—
	65-69 ans	35,3	11,1	27,0	—	—
<i>Scolarité</i>						
Score	0-8 ans	775,3	316,1	—	—	—
	Secondaire	-279,0	-77,2	—	—	—
	Post-sec. non complété	-919,9	-185,6	—	—	—
	Cert. ou dipl. post-sec.	601,9	25,4	—	—	—
	Universitaire	903,5	307,0	—	—	—
	Signification ^a	,0000	,0091	,1737	,2118	,6770
<i>Durée</i>						
Durée	0-8 ans	30,3	14,8	—	—	—
	Secondaire	29,4	12,4	—	—	—
	Post-sec. non complété	26,2	13,3	—	—	—
	Cert. ou dipl. post-sec.	28,5	12,7	—	—	—
	Universitaire	28,6	13,0	—	—	—

a. Scores moyens retenus pour les seules significations $\leq ,05$.

Source: D'après les données de l'Enquête sur l'activité, 1986-1987; calculs des auteurs.

Pour ce qui est des groupes d'âge, la situation est conforme à l'ensemble dans le cas de la première transition. Dès la venue de la seconde transition, l'effet de l'âge s'amenuise et cela ne fera que s'accroître avec les autres transitions. Il n'est alors plus permis d'associer nécessairement la précarité à l'âge, sauf pour les trois premières transitions de façon significative. S'il y a contradiction apparente avec ce que nous observons quant au nombre de transitions, c'est simplement qu'il s'agit de deux visions complémentaires. Ce sont toujours les plus jeunes qui subiront un nombre plus élevé de transitions, mais leur probabilité de transiter, après trois transitions, ne sera pas significativement plus forte que celle des personnes plus âgées. Au moment de la troisième transition également, on observe que les deux catégories plus âgées ont des scores négatifs.

En ce qui a trait aux degrés de scolarité, dans le cas de la première transition, les extrêmes sont plus choyées que deux des groupes médians (second et troisième groupes). On voit ainsi que ces deux groupes sont relativement près l'un de l'autre et tendent à se distinguer des autres par une plus forte instabilité. Dès la venue de la seconde transition, l'effet de la scolarité s'amenuise et cela ne fera que se poursuivre également avec les autres transitions. La situation de plus forte précarité pour les deux groupes en question («secondaire complété ou non complété» et «post-secondaire non complété») vaut pour les deux premières transitions de façon significative.

Ainsi, le test permet d'établir par exemple qu'après un certain nombre de transitions, les probabilités de transiter ne sont pas différentes pour les plus jeunes par rapport aux plus âgés (après les trois premières transitions), pour les personnes moyennement scolarisées par rapport aux personnes qui se situent aux extrêmes (après les deux premières transitions), etc., sauf que les probabilités effectivement observées au moment de ces premières transitions, significativement plus fortes, ont pour conséquence qu'un nombre appréciable de personnes se trouve propulsé dans ce qu'il est permis de considérer comme un cercle vicieux de la précarité. Les sous-cohortes qui ne survivent pas au cours d'une période donnée voient entre la moitié et les trois-quarts de leur effectif susceptible de subir une transition ultérieure. En conséquence, les sous-groupes des jeunes et des personnes moyennement scolarisées demeurent les plus précaires.

EN GUISE DE CONCLUSION

Les principales questions à l'étude ici ont consisté à savoir si la précarité est le lot des femmes par rapport aux hommes, des plus jeunes par rapport aux plus âgés et des moins scolarisés par rapport aux plus

scolarisés. Il ressort que le sexe des individus compte très peu, que les jeunes subissent les plus grandes difficultés d'insertion sur le marché du travail et que les personnes moyennement scolarisées sont plus affectées que celles qui se trouvent aux extrêmes.

Pour ce qui est du sexe, le fait de parler de processus quasi identiques ne devrait guère surprendre, les profils d'activité des hommes et des femmes tendant de plus en plus à être identiques. En ce qui a trait aux jeunes, l'alternance de statut entre les études et le travail peut être en même temps à l'origine des transitions nombreuses et le fruit même des difficultés d'insertion. On travaille pour vivre et quand ce n'est que pour une période pré-déterminée, c'est souvent pour payer ses études. On se retranche également plus volontiers vers les études tant qu'il n'y a pas d'emploi. Une forme d'ajustement caractérise l'ensemble des mouvements d'entrée sur le marché, qui peuvent être fonction à la fois des préférences des individus et résultat des contraintes structurelles.

En ce qui concerne la scolarité enfin, l'idée sous-jacente pourrait être traduite à la fois du point de vue des personnes comme du point de vue des contraintes structurelles du marché du travail. La rationalité individuelle ferait que les moins instruits pourraient plus difficilement se permettre de risquer une transition et que les plus instruits auraient également intérêt à ne pas risquer de perdre des acquis. Mais entre les deux, on sera plus facilement tenté de vouloir changer de situation, ou encore davantage soumis aux aléas du marché du travail. Au Québec en particulier, le post-secondaire non complété englobe de fait les décrocheurs du collégial technique et professionnel, dont l'employabilité est incontestablement plus faible que celle des individus qui complètent leurs études ou les poursuivent à l'université. Du point de vue cette fois des contraintes structurelles, il est plausible de croire qu'un bon nombre d'entreprises cherchent à conserver une main-d'oeuvre moins instruite pour les bas salaires, une main-d'oeuvre plus instruite et plus qualifiée pour ses compétences, – main-d'oeuvre déjà formée et qui constitue en quelque sorte leur capital humain –, et qu'entre les deux, au gré des besoins, les catégories intermédiaires seraient soumises à une plus grande précarité.

On peut enfin se demander si les individus peuvent envisager de travailler autrement qu'en regard des normes connues, si ce choix est issu des décisions des individus ou bien davantage lié aux contraintes structurelles du marché du travail. Les raisons d'abandon d'emploi nous ont permis dans une étape préalable de distinguer entre les facteurs individuels et les facteurs structurels liés au marché du travail (Fréchet et Bernier 1991a). Sachant toutefois que la proportion des personnes travaillant à temps partiel « involontairement » au Canada a considérablement augmenté et que les contrats sont devenus une des formes privilégiées de l'embauche, il n'est pas impensable que cela ait eu

des effets sur l'instabilité, voire la précarité croissante des emplois sur le marché du travail.

En attendant, le constat d'un cercle vicieux de la précarité pour un nombre impressionnant d'individus, tel que peuvent nous l'indiquer ces analyses préliminaires sur l'ensemble des transitions de type II et portant sur l'ensemble de la population active canadienne, n'en constitue pas moins une indication claire de l'ampleur du phénomène en regard de la vision statique habituellement fournie par les seuls taux de chômage.

RÉFÉRENCES

- AKYEAMPONG, Ernest. 1986. «Personnes travaillant à temps partiel 'involontairement' au Canada, 1975-1985». *La population active*, Statistique Canada, Article du mois, décembre, 143-179.
- ALLISON, Paul D. 1984. *Event History Analysis: Regression for Longitudinal Event Data*. Beverly Hills, London, New Delhi: Sage Publications, 87 p.
- BLOSSFELD, Hans-Peter, Alfred HAMERLE et Karl Ulrich MAYER. 1989. *Event History Analysis: Statistical Theory and Application in the Social Sciences*. Hove and London: LEA Publishers, 297 p.
- DUNCAN, Greg J. dir. 1984. *Years of Poverty, Years of Plenty*. Univ. du Michigan, Ann Arbor: PSID.
- FLORENS, Jean-Pierre, Denis FOGÈRE et Patrick WERQUIN. 1990. «Durées de chômage et transitions sur le marché du travail». *Sociologie du travail*, 4/90, 439-468.
- FRÉCHET, Guy et Michel BERNIER. 1991a. *Les perceptions des difficultés d'insertion sur le marché du travail, les raisons de quitter un emploi et l'inemployabilité dans l'Enquête sur l'activité*. Rapport soumis à Statistique Canada et Emploi et Immigration Canada, Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, mars, 47 p.
- — — — — 1991 b. *Les personnes moyennement scolarisées et la précarité de l'emploi: une analyse des données de l'Enquête sur l'activité*. Rapport soumis à Statistique Canada et Emploi et Immigration Canada, Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, octobre, 59 p.
- GAUTHIER, Madeleine. 1990. *L'insertion de la jeunesse québécoise en emploi*. Rapport de recherche, Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, août, 119 p.
- HAGENAARS, Jacques A. 1990. *Categorical Longitudinal Data: Log-Linear Panel, Trend and Cohort Analysis*. Newbury Park, London, New Delhi: Sage Publications, 398 p.
- HULL, C. Hadlai et Norman H. NIE. 1979. *SPSS Update, 7-8*. New-York: McGraw-Hill Book Company, 172 p.
- KRAHN, Harvey. 1991. «Les régimes de travail 'non-standard'», *L'emploi et le revenu en perspectives*. Ottawa: Statistique Canada, cat. 75-001F, 3, 4, 41-52.

LANGLOIS, Simon, Jean-Paul BAILLARGEON, Gary CALDWELL, Guy FRÉCHET, Madeleine GAUTHIER et Jean-Pierre SIMARD. 1990. *La société québécoise en tendances, 1960-1990*. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 667 p.

LANGLOIS, Simon. 1990. «Le travail à temps partiel: vers une polarisation de plus en plus nette». *Relations industrielles*, vol. 45, n° 3, 548-564.

MARKEY, James P. et William PARKS II. 1989. «Occupational Change: Pursuing a Different Kind of Work». *Monthly Labor Review*, vol. 112, n° 9, 3-12.

PICOT, Garnett et Ted WANNELL. 1987. «Perte d'un emploi et adaptation au marché du travail dans l'économie canadienne». *La population active*, Ottawa: Statistique Canada, article du mois, mars, 85-135.

PICOT, Garnett et John BALDWIN. 1990a. «Le comportement des démissions et des mises à pied au Canada». *L'Observateur économique canadien*, Étude spéciale, octobre, 4.1-4.28.

— — — — — 1990b. «Le comportement des démissions et des mises à pied au sein de l'économie canadienne», Partie II. *L'Observateur économique canadien*, Étude spéciale, décembre, 5.1-5.21.

SCHIRAY, Michel, avec la collaboration de Bernard GRUYER et Florence PINTON. 1988. *La précarisation du travail*. Paris: La Documentation française, 63 p.

STATISTIQUE CANADA. *La population active*. Ottawa, cat. 71-001.

— — — — — *Moyennes annuelles de la population active*. Ottawa, cat. 71-529.

— — — — — 1990. *Enquête sur l'activité*. Guide de l'utilisateur des micro-données, Fichier de données longitudinales 1986-1987, Ottawa.

TREMBLAY, Diane-Gabrielle. 1990. *L'emploi en devenir*. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 121 p.

Transitions in the Labour Market

A Longitudinal Perspective

Work precariousness is becoming a major characteristic of the contemporary work culture. This means that individuals are likely to experience a relative mobility in the labour market, what will be called here the "transitions". These embrace numerous aspects: lay offs, return to work after an unemployment spell, mobility between different employers, etc. Such changes are considerable: *nearly half* of the active population in Canada experiences a transition, whatever it's type, at least once a year. However, the underlying processes are not well known. The data analysed have been collected for the *LMAS* project ("Labour Market Activity Survey"), a joint effort of Statistics Canada and Employment and Immigration Canada. The *longitudinal nature* of the data collected takes into account the dynamic aspect of reality, of situational changes in the labour market. Once the distinction is made between three main types of transitions, special attention is paid to the one likely to be the most revealing of work precariousness, that of the transitions between the entry and the exit in employment (v.g. employment-unemployment). This type affects more than *one-third* of the active population each year.

The "transition rates" and the "inter-transitions intervals" are analysed in the perspective of "Survival Analysis", one of the most important steps of the "Event History Analysis" method. The "transition rates" are probabilistic measures that indicate how much chance the survivors (those who haven't experienced a transition over the period) have of experiencing a transition in the course of the ensuing two years. The "inter-transitions intervals" indicate the *time* spent between two transitions and are thus used as a homogeneous computation base to evaluate the proximity in time of the transitions. This proximity in time is used here as an *indicator of precariousness*, at least within some pre-defined limits. Conceptually, it is apparent that this proximity in time is linked to the occurrence of transitions and hence, to work precariousness.

The most striking result lies in the relatively high proportion of individuals likely to experience, after the occurrence of a first transition, a subsequent one. This proportion very slowly decreases over time while remaining at a quite high level, always between two-fifths and three-quarters of non-survivors up to the fourteenth transition, up to which point the data still meet an acceptable level of significance.

As expected, the transitions are concentrated in the younger age groups: the relationship between transitions and age is quite strong. In the case of the first transition, three groups can be singled out. The younger, up to 34 years old, are the more severely affected; persons between 35 and 54 years are the most "stable"; and finally, a slight increase appears with persons over 55, among whom are those about to retire. As for other transitions, the more there are of them, the greater is the concentration among younger age groups.

As it happens, there is a very limited relationship between individuals' gender and the transition rate. Women are slightly more numerous in experiencing a first transition than men, who themselves are slightly more numerous in experiencing multiple transitions (6 and over), but differences are small and are more linked to age.

Contrary to expectations, relationship with schooling is not linear. The extremes ("0-8 years" and "university") are more "stable" than the intermediate categories ("high school completed or not completed", "post-secondary diploma" and specially the median, "post-secondary not completed").

This examination of sub-groups is carried out with a statistical test based on inter-transitions intervals. The fore-mentioned results generally persist but some distinctions appear as the transitions are cumulated. The test allows to establish, for example, that after a certain number of transitions, the transiting probabilities are not different for the younger compared to older age groups (after the first three transitions), for the moderately schooled individuals compared to those at the extremes (after the first two transitions), etc., except that the probabilities effectively met at the occurrence of these first transitions, significantly higher, have strong consequences. A large number of persons are sent through the vicious circle of precariousness, as the likelihood of a sub-cohort experiencing another transition ranges between two-fifths and three-quarters of the initial sub-cohort. Consequently, the younger sub-groups and the moderately schooled ones are more affected by work precariousness.